

Conseil des normes comptables

L'INFORMATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS FERMÉES : NOUVELLES ORIENTATIONS

Au cours des cinq prochaines années, les normes comptables du Canada sont appelées à prendre de nouvelles orientations. Les normes applicables aux sociétés ouvertes convergeront vers les normes internationales d'information financière (IFRS) actuellement utilisées dans les pays de l'Union européenne et dans de nombreux autres grands pays. Cette stratégie était décrite dans le *Bulletin n° 1*.

Qu'en est-il des sociétés fermées – celles qui n'ont pas d'obligation publique de rendre des comptes à une diversité d'intéressés?

Au Canada, on compte quelques milliers de sociétés ouvertes, mais des millions d'entités sans obligation publique de rendre des comptes. Parmi celles-ci, les sociétés fermées – PME et grandes entreprises – ont une incidence cruciale sur l'économie canadienne. Devraient-elles, elles aussi, utiliser les IFRS? Une variante des IFRS? Un ensemble de principes comptables généralement reconnus (PCGR) propre au Canada à l'intention des sociétés fermées? Ou encore un système comptable axé sur la communication d'informations appropriées qui répondent aux besoins de ceux qui ne veulent pas ou n'ont pas besoin d'une information financière conforme aux PCGR? Nous n'avons pas encore de réponse à ces questions.

La stratégie retenue consiste en un examen exhaustif des besoins des utilisateurs des états financiers, à partir duquel on pourra déterminer le modèle d'information financière qui répond le mieux à ces besoins. Le *Bulletin n° 2* se veut un premier compte rendu des études effectuées sur le sujet. D'autres suivront.

Qui sont les utilisateurs de l'information financière produite par les sociétés fermées?

L'information financière des sociétés fermées s'adresse à un nombre limité de parties prenantes externes qui sont habituellement identifiables.

Les états financiers établis selon les PCGR n'ont pas beaucoup à voir avec les activités d'exploitation courantes des sociétés fermées, contrairement aux états internes, qui reflètent mieux l'entreprise, sont plus détaillés et actuels, et sont axés sur la trésorerie et la situation financière. Les créanciers, qui sont souvent les principaux utilisateurs externes des états financiers, s'intéressent nul

doute surtout à la trésorerie, aux garanties, aux risques et au niveau d'endettement.

Études sur les utilisateurs et leurs besoins

La profession comptable canadienne et les organismes comptables d'autres pays étudient depuis de nombreuses années les coûts et avantages que présenteraient des PCGR de nature générale pour les sociétés fermées. Nous avons examiné les résultats des études menées par le passé et des études en cours.

Des faits nouveaux se sont ajoutés à ce dossier récemment. Aux États-Unis, le Financial Accounting Standards Board a publié une proposition visant à recommander une

approche différentielle pour la comptabilité des sociétés fermées. L'International Accounting Standards Board publiera probablement, plus tard cette année, une proposition visant la production d'un «mini-manuel» à l'intention des PME, qui reprendrait les éléments essentiels des normes qui s'appliquent plus particulièrement à ces entités – des informations à fournir simplifiées, mais peu de différences en ce qui a trait à la comptabilisation et à l'évaluation.

Au Canada, nous avons reçu des commentaires réfléchis et bien étayés concernant notre projet de plan stratégique de 2005, *Les normes comptables au Canada : orientations futures*. La version définitive du plan stratégique a été adoptée par le Conseil des normes comptables (CNC) le 4 janvier 2006.

Nous examinons actuellement l'utilisation que font les principaux utilisateurs des états financiers, et si leurs besoins sont différents de ceux des utilisateurs des états financiers des sociétés ouvertes. Nous menons des entrevues auprès des groupes suivants :

- les prêteurs et créanciers, dont les banques et les caisses populaires;
- ceux qui sont exposés à des risques similaires, comme les sociétés de crédit-bail, les entreprises d'assurance et les sociétés de cautionnement;
- les investisseurs, dont les sociétés de capital de risque, les fonds d'actions de sociétés fermées et les actionnaires mineurs.

À ce jour, nous avons rencontré un certain nombre de sociétés : la plus petite société comptait entre cinq et dix employés et avait un chiffre d'affaires annuel d'un million de dollars; la plus grande société comptait 750 employés et avait un chiffre d'affaires de

800 millions. Nous avons aussi rencontré des propriétaires-exploitants et des praticiens, qui sont souvent les principaux conseillers financiers des entités.

Quel type de normes comptables servirait le mieux les intérêts communs des principaux utilisateurs? Comme il fallait s'y attendre, nous recevons des messages contrastés.

Voici quelques-uns des commentaires reçus concernant le projet de plan stratégique:

«Au cours des quelques dernières années, les cabinets de CA de petite taille ont été aux prises avec une surcharge de nouvelles règles, de modifications et de règlements qui, pour les sociétés fermées, n'apportent aucune information supplémentaire significative, ni protection, ni avantages économiques.»

«... l'absence de lien entre la norme et les activités concrètes de nos clients n'a tout simplement pas de sens pour eux sur le plan économique.»

«Nous appuyons l'élaboration d'un manuel de comptabilité distinct pour les entités importantes n'ayant pas d'obligation publique de rendre des comptes, y compris les entités à but lucratif et sans but lucratif. Ce manuel devrait être élaboré à partir du cadre conceptuel commun.»

«Nous estimons que les IFRS conviennent le mieux aux sociétés fermées qui établissent leurs états financiers selon les PCGR. Nous ne voyons pas la nécessité d'examiner plus à fond les besoins des utilisateurs de ces états financiers. Le Conseil devrait se pencher sur les circonstances dans lesquelles des états financiers non-conformes aux PCGR seraient appropriés pour les sociétés fermées, et quelles contraintes devraient être établies à l'égard de ce type d'états financiers.»

Nous remercions particulièrement les ordres provinciaux et les cabinets comptables qui ont mené des recherches sur les besoins des PME et les pressions qu'elles subissent. Nous les remercions également de l'aide qu'ils apportent aux permanents responsables de ce projet.

Surcharge en normalisation et information différentielle

Le CNC est sensible à la question de la sur-normalisation. Il ne sert à rien de faire payer aux sociétés fermées le prix de la conformité avec des normes comptables complexes si celles-ci ne procurent pas d'avantages, notamment au chapitre de la protection des

investisseurs et des créanciers.

L'entrée en vigueur, en 1995, de la norme du Manuel intitulée «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» a été considérée comme un point tournant. C'est ce qui a conduit à la publication d'un rapport de recherche par l'ICCA en 1999. Une des recommandations du groupe d'étude a mené à l'introduction de l'information différentielle en 2002. Le nombre de traitements différentiels a augmenté mais, encore une fois, des désaccords subsistent quant à leur facilité d'application et, parfois, aux résultats obtenus. Certains propriétaires trouvent que les décisions et les informations fournies par voie de note sont une source de confusion, et que l'exigence relative à l'obtention du consentement de tous les actionnaires minoritaires est astreignante. Enfin, certains utilisateurs d'états financiers n'aiment pas le manque de comparabilité inter-entreprises.

Parmi les autres exigences des PCGR qui suscitent beaucoup de frustration, citons celles qui touchent les informations à la juste valeur, le classement des emprunts à vue dans les passifs à court terme, et la comptabilité de couverture.

Certains propriétaires et comptables accueillent favorablement la perspective d'avoir des normes plus courtes et moins détaillées et de pouvoir prendre des décisions en se fiant à leur jugement. En revanche, un praticien a observé «qu'il est ironique que nous tirions parti des avantages de la convergence à l'international au moyen des IFRS, alors qu'au pays, nous avons une stratégie de divergence selon les catégories d'entités publiantes. L'information différentielle se traduira par des règles arbitraires, des distorsions sur le marché du fait que les entités tenteront de s'adapter aux exigences, une confusion chez les préparateurs et les utilisateurs, et des coûts accrus de formation.» Cela dit, d'autres appuient fortement l'approche différentielle.

Le CNC reconnaît l'importance de la comparabilité de l'information financière, mais doit aussi tenir compte de la pertinence de l'information pour les utilisateurs mêmes des états financiers.

Et maintenant?

Nous insistons sur le fait que, pour le moment, nous n'avons pas d'idée préconçue sur ce que devraient être les normes comptables



pour les sociétés fermées. Nous ne voulons pas foncer sur une voie qui risque de ne pas être la bonne.

Nous prévoyons finaliser notre étude sur les besoins des utilisateurs cet automne, et nous déterminerons ensuite s'il serait avantageux d'avoir un ensemble de normes distinct ou modifié pour les sociétés fermées. Nous continuerons de vous faire part de l'avancement du projet et nous serons heureux de recevoir vos commentaires sur ce sujet d'importance.

Jusqu'à ce que des mesures soient prises en fonction des résultats des recherches actuelles du CNC, le modèle d'information différentielle actuel demeurera en vigueur, et d'autres traitements pourraient être élaborés selon les conseils fournis par le Comité consultatif sur l'information différentielle.

Le CNC continuera à travailler à la comptabilité des sociétés ouvertes dans une perspective internationale, et à l'examen de stratégies particulières pour les sociétés fermées et pour les organismes sans but lucratif. Les résultats pourraient être différents, identiques ou similaires pour tous ces types d'entités. Quoi qu'il en soit, les sociétés fermées auraient la possibilité d'appliquer les normes comptables des sociétés ouvertes si ces normes répondaient mieux à leurs besoins.

Nous remercions vivement les personnes et associations qui ont commenté le projet de plan stratégique, ainsi que les participants à la série d'entrevues et de forums sur les besoins des sociétés fermées. Nous demandons à ceux qui sont touchés par l'information financière des sociétés fermées de suivre ce dossier en consultant notre site Web et de nous faire part de leurs points de vue. Nous avons à prendre des décisions d'une grande portée. ■



Pour de plus amples informations :

Sur le Web (documents de référence, résultats des études et réponses formulées par les parties prenantes) : <http://www.cncanada.org> <http://www.iasb.org>
Par courriel : Paul.Cherry@cica.ca ou Peter.Martin@cica.ca

D'autres bulletins de la présente série présenteront des informations non techniques sur différents aspects des changements qu'implique l'orientation future des normes comptables canadiennes.